



Signalisation de Chantier Maîtriser l'IISR pour Sécuriser vos Hommes et vos Responsabilités

Lien :

<https://afrique-formation.com/formation/signalisation-de-chantier-maitriser-liisr-pour-securiser-vos-hommes-et-vos-responsabilites>

 DURÉE
10 jours (70h)

 RÉFÉRENCE
INF441

 CATÉGORIE
Sécurité, Prévention et Organisation de Chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Identifier le cadre réglementaire (IISR) et les responsabilités liées à la signalisation temporaire
- ✓ Choisir le matériel de signalisation adapté (Gamme, Classe rétro-réfléchissante, Taille)
- ✓ Concevoir un plan de signalisation conforme respectant les distances réglementaires
- ✓ Appliquer les procédures de pose et de dépose en garantissant la sécurité des agents
- ✓ Mettre en place un alternat de circulation (K10 ou Feux) dimensionné au trafic
- ✓ Baliser correctement un chantier fixe (empiètement, déviation) en urbain et rase campagne
- ✓ Signaler un chantier mobile avec les véhicules d'intervention appropriés
- ✓ Assurer la maintenance et la surveillance de la signalisation de jour comme de nuit
- ✓ Adopter les comportements individuels de sécurité (EPI, positionnement) sur la route

POUR QUI ?

- ✓ Agents d'exploitation de la route (DIR, Conseils Départementaux)
- ✓ Chefs de chantier et Chefs d'équipe Travaux Publics / VRD
- ✓ Ouvriers routiers et signaleurs
- ✓ Entreprises de marquage et d'équipements de la route
- ✓ Responsables techniques des collectivités territoriales (Services techniques)
- ✓ Coordonnateurs SPS (Sécurité et Protection de la Santé)

Afrique Formation



Programme détaillé

1 / Cadre réglementaire et Responsabilités

- Hiérarchie des textes : Code de la Route, IISR (8ème partie), Guides SETRA/CEREMA
- Responsabilité pénale et civile du chef de chantier, de l'entreprise et du maître d'ouvrage
- Arrêtés de circulation (temporaires) : demande, affichage et respect des dates

2 / Les 4 principes fondamentaux de la signalisation temporaire

- Le principe d'Adaptation : aux circonstances, au trafic et à la visibilité
- Le principe de Cohérence : pas de contradiction avec la signalisation permanente
- Les principes de Valorisation (crédibilité) et de Lisibilité (concentration)

3 / Typologie des panneaux et du matériel (Norme NF)

- Panneaux de danger (Gamme AK) : AK5 (Travaux), AK14, AK17 (Feux)
- Panneaux de prescription (Gamme B) et d'indication (Gamme KC)
- Balisage frontal (K8) et longitudinal (Cônes K5a, Balises K5c)

4 / EPI et Sécurité des agents (Visibilité)

- Norme EN ISO 20471 : Vêtements de signalisation à haute visibilité (Classe 2 ou 3)
- Comportement : ne jamais tourner le dos à la circulation, toujours avoir une échappatoire
- Véhicules d'intervention : balisage passif (bandes rétro-réfléchissantes) et actif (triflash, gyrophares)

5 / Structure d'un chantier : Les 3 zones

- La Zone d'Approche : pré-signalisation (AK5) et limitation de vitesse dégressive
- La Zone de Chantier (Position) : balisage longitudinal et protection des travailleurs
- La Zone de Fin de Chantier : panneau "Fin de toutes interdictions" ou "Fin de chantier"

6 / Distances de pose réglementaires

- En rase campagne : 1er panneau à 150m, espacement de 100m entre panneaux
- En milieu urbain : distances réduites (10 à 30m) selon la vitesse et la configuration
- Sur voie rapide/autoroute : séquences spécifiques (pré-signalisation à 400m, etc.)

7 / Procédure de Pose de la signalisation (Mise en place)

- Ordre chronologique impératif : poser dans le sens de la circulation (du 1er au dernier panneau)
- Positionnement du véhicule de pose : protection des agents en aval
- Masquage de la signalisation permanente contradictoire

8 / Procédure de Dépose de la signalisation (Repli)

- Ordre chronologique inversé : déposer en "remontant" le courant (du dernier au 1er panneau)
- Règle d'or : ne jamais laisser de panneaux "morts" (couchés ou tournés) sur l'accotement
- Démasquage de la signalisation permanente

9 / Chantiers fixes avec empiètement sur chaussée

- Rétrécissement de chaussée : balises K5a et panneau B14 (limitation de vitesse)
- Dévoisement de circulation : signalisation de position et marquage temporaire jaune
- Protection des piétons : création de cheminements sécurisés et barrages

10 / Gestion de la circulation alternée (Alternats)

- Alternat manuel (K10) : piquets K10 vert/rouge (interdit de nuit ou par brouillard)
- Alternat par panneaux B15/C18 : pour chantiers courts avec bonne visibilité réciproque

- Alternat par feux tricolores (KR11) : réglage des temps de rouge et de dégagement

11 / Signalisation des Chantiers Mobiles

- Définition : chantier se déplaçant à une vitesse $v > 0$ km/h (fauchage, marquage)
- Signalisation embarquée sur véhicule : panneau AK5 + triflash + flèche KR43
- Véhicule suiveur ou Flèche Lumineuse d'Urgence (FLU) sur voies rapides

12 / Signalisation de Nuit et par intempéries

- Rétroreflexion des panneaux : Classe 1 (routes faibles) vs Classe 2 (obligatoire sur routes à grande circulation)
- Balisage lumineux : feux de balisage (K8, K5) et guirlandes
- Renforcement de la signalisation par temps de brouillard

13 / Cas particuliers : Carrefours et Giratoires

- Signalisation d'un chantier dans un carrefour à feux ou un rond-point
- Gestion des "Tourne-à-gauche" et des voies d'insertion
- Priorité de passage et régime de priorité temporaire

14 / Contrôle et Maintenance de la signalisation

- La "Ronde" de surveillance : vérifier la présence et la propreté des panneaux (matin/soir/week-end)
- Remise en place des cônes renversés et nettoyage des faces avant
- Traçabilité : main courante du chantier pour prouver la conformité en cas d'accident

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 21 Sep. au 02 Oct. 2026

 Présentiel -

 16 au 27 Nov. 2026

 Présentiel -

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@afrique-formation.com

 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>

Document généré le 24/07/2026 — Réf : INF441
Afrique Formation — Tous droits réservés